

18^{FR.} LE RÉPUBLICAIN 5^{CENT.}

PAR AN. LE NUMÉRO.

JOURNAL DE LYON.

ABONNEMENTS.

	Lyon.	Rhône.	Dép.
Un an	18	24	30
Six mois	9	12	15
Trois mois	4 50	6	7 50

ON S'ABONNE

A LYON, rue Centrale, 3.
A PARIS, chez LESOLVET et Comp., rue Notre-Dame-des-Victoires.
BUREAUX, rue Centrale, 3.

RÉDACTION.

Les communications concernant la rédaction doivent être adressées au citoyen GRIMAND.
Toutes lettres et paquets non affranchis sont expressément refusés.

ADMINISTRATION.

Tout ce qui concerne l'administration doit être adressé au citoyen BURX, gérant.
(Affranchir.)

ANNONCES.

Le Prix des Annonces est de 5 cent. la ligne.
Le Prix des Réclames est de 50 cent. la ligne.
Les annonces concernant les associations ouvrières, seront insérées gratis.

Lyon, 9 Juin.

Les royalistes ne se donnent plus la peine de cacher leurs projets homicides, ils marchent tête levée, cocarde au chapeau, bannière au vent, et publiquement, soit dans leurs journaux, soit dans leurs conversations, ils préchent la guerre sainte contre les républicains, et depuis le jour où le *Courrier de la Gironde*, cette espèce de Coucoupiètre de la réaction, a levé l'étendard de la croisade contre les socialistes, les provocations de toutes sortes, les injures, les menaces, les guets-apens, les calomnies atroces ont été notre pain quotidien.

Ne nous en plaignons pas. Les royalistes ont gouverné le pays pendant bien longtemps et doivent connaître les secrets du métier. Ils ont conservé la mémoire de la droiture de leurs intentions et le secret de leur force.

Laissons-les donc crier dans leur paroxysme de fureur, ils perdent toute prudence, et nous livrent ainsi les ficelles du gouvernement qu'ils nous préparent.

Ne nous en plaignons pas, ils montrent à la France ce qu'il faut penser de leur douceur et de leur modération.

Ils nous donnent des leçons; ils montrent au Peuple le sort qui l'attend, si jamais ils peuvent se livrer aux sanglantes saturnales que rêve leur haine insensée.

C'est leur manière de remercier le parti révolutionnaire de sa mansuétude après la victoire de Février. Il est vrai qu'à ce moment tous ces don Guichottes, se faisaient bien petits et criaient bien fort: *Five la République!* Il faisait beau les voir cachant leur haine du Peuple sous de larges floquets rouges.

Le Peuple qui croyait fermement à la République, et toujours trop confiant, s'empressa de partager avec les vaincus le fruit de la victoire. Et les vaincus d'alors, devenus maîtres aujourd'hui, préchent publiquement leur logique de sauvages, et veulent employer la faux, le fusil et la fourche.

Ils se battent les flancs avec leurs journaux, s'échiffent au souvenir des hontes de la France, sans pouvoir arriver au degré d'audace nécessaire à l'exécution de leurs projets.

Ce n'est pas l'envie de commencer qui leur manque. Mais ils n'osent pas...

Soyons donc parfaitement tranquilles en face de ces colères peu redoutables à la clarté du soleil. La fourche et la faux: ils chercheront bien à les mettre aux mains de quelques paysans fanatiques. Mais qu'ils prennent garde de déchaîner la tempête contre eux-mêmes... Ils l'auront voulu.

Le fusil: Oh! nous savons bien que ces messieurs sont habiles à se retrancher derrière les pelotons de soldats, qu'ils envoient mourir ou tuant leurs frères, au plus grand profit de l'aristocratie. Mais aujourd'hui c'est impossible. Le peu-

ple et l'armée ont fait alliance devant l'urne électorale du 13 mai.

Les soldats ont voté pour les candidats du Peuple, et les hommes du Peuple ont nommé des épaulettes de laine pour défendre, en face des grosses épaulettes d'or, les droits et les intérêts des soldats.

L'alliance est signée et personne n'y faillera.

Si les royalistes voulaient faire de nos frères de l'armée, des instruments de tyrannie, Peuple et soldats se prendraient par le bras, en chantant:

Allons enfants de la patrie,
Le jour de gloire est arrivé,

et les royalistes iraient courant retrouver leurs places du 29 juillet et du 24 février. Seulement cette fois on ferait en sorte qu'ils restent à cette place.

Nous ne croirions pas à leurs cocardes encore moins à leurs discours. Nous leur dirions: Tu es connu beau masque, le carnaval monarchique est fini. Le règne de la vérité commence, la République démocratique et sociale est proclamée.

Dans la journée du 2 juin, Rome sommée par le général en chef Oudinot d'ouvrir ses portes à nos troupes, a répondu, comme on devait s'y attendre, par un refus formel.

Aussitôt des dispositions ont été prises pour commencer l'attaque; nos colonnes se sont mises en mouvement, et le résultat des premières opérations militaires a été de s'emparer des positions qui dominent la ville, et que les troupes romaines occupaient en grand nombre depuis plusieurs jours.

Les Français sont en ce moment maîtres des avantages du terrain.

Nous avons eu dans cette affaire quelques blessés et deux hommes tués. Les Romains, de leur côté, ont éprouvé des pertes, et le général Oudinot a fait évacuer sur la Corse, par le *Vélocé*, plus de 200 hommes faits prisonniers par nos soldats.

On assure que les Autrichiens s'avancent vers Rome à marches forcées; il est probable qu'ils ne continueront pas leur route. Un aide-de-camp a été envoyé à cet effet en mission auprès du commandant en chef des forces autrichiennes.

Les travaux du siège de la ville éternelle se poursuivaient toujours avec la plus grande activité au départ de l'*Orénoque*. Nous aurons d'ailleurs des détails circonstanciés à l'arrivée d'un navire à vapeur que l'on attend sur notre rade demain ou après-demain.

Villa Pamfili, 4 juin, à cinq du matin.

Citoyen,
Je m'empresse de vous adresser un récit sommaire des évé-

nements qui ont si bien rempli notre journée d'hier. Les opérations préparatoires du siège commençant à approcher de leur fin, il devenait nécessaire de s'emparer du poste avancé en dehors de la ville dans lequel l'ennemi s'était fortement retranché. La prise de la Villa-Pamfili et du Ponte-Molle fut donc décidée. Hier, dès trois heures du matin et après une marche de nuit, le 35^e de ligne, précédé de deux compagnies de chasseurs à pied et d'une compagnie du génie, et soutenu par deux pièces d'artillerie, arrivait sous les murs de la ville; l'attaque était conduite par le général Mollière.

On fit sauter à la mine une portion du mur d'enceinte. En même temps le 16^e léger, conduit par le général Levallant (Jean), pénétrait dans le parc par une grille qu'il était parvenu à forcer. Les deux colonnes s'avancèrent en convergeant vers le pavillon Pamfili.

La position fut enlevée avec quelques pertes insignifiantes. A quelques centaines de mètres, sur la droite, se trouve l'église St-Pancrace. Elle était fortement occupée par les *bersaglieri*. Après deux heures de lutte, ceux-ci furent débusqués, et nos chasseurs à pied prirent possession de l'église.

Cependant la villa Corsini et Valentini dominait la position de Pamfili, et d'un autre côté, la colonne d'attaque, contre ces positions, était exposée au feu de la place. Malgré une grêle de balles et de mitraille, qui heureusement ne nous a fait que fort peu de mal, les chasseurs à pieds, secondés par le 16^e léger et les 20^e et 55^e de ligne, enlevèrent les deux maisons après une lutte pied à pied plusieurs fois renouvelée.

Dans ces diverses attaques, plus de 200 prisonniers, deux drapeaux et plus de 12,000 cartouches tombèrent entre nos mains. Pendant ce temps, à notre droite, deux compagnies du génie, soutenues par deux compagnies d'infanterie, enlevaient un grand édifice situé en avant de San-Carlo, à 250 mètres du dépôt de tranchée et à 600 mètres de la place.

D'un autre côté, la colonne Sauvan, composée des 15^e léger et 13^e de ligne, avait occupé deux jours avant le Monte-Mario, abandonné par l'ennemi à l'arrivée de nos troupes. Cette position, qui commande tout le cours du fleuve et la portion de la ville située sur la rive droite, permit de tenter un coup de main sur le Ponte-Molle. Cette hardiesse eut le plus heureux résultat, et un drapeau resta entre les mains de la section du génie, qui la première arriva sur la rive gauche du fleuve. Deux compagnies y sont maintenant fortement établies.

En résultat, les trois attaques tentées dans la journée du 5 ont complètement réussi, et malgré la profusion de boulets et de balles dont la ville n'a cessé de nous couvrir, nos pertes sont de fort peu d'importance. Cette nuit une sortie a été tentée contre la villa Valentini; elle a été complètement infructueuse.

(Sémaphore.)

Correspondance spéciale.

Paris, le 7 juin 1849.

Enfin, le Bonaparte a accouché de son fameux message présenté hier, à la fin de la séance, il n'a pu y être lu. On le trouve ce matin dans le *Moniteur* et quelques autres

Feuilleton du RÉPUBLICAIN, du 10 Juin.

MAURICE LE SCULPTEUR.

HISTOIRE DE LA VIE D'ARTISTE.

(Suite.—Voir le numéro du 4 et 5 juin.)

IV.

« Au moment où je vous écris, la maison retentit des cris d'une joie qui me fend le cœur. Pour se conformer à l'usage, les amis de la famille viennent de me complimenter, et celui qu'on me destine pour mari m'a dit à l'oreille de ces mots équivoques qu'on est exposé à entendre, à ce qu'il paraît, quand on se marie contre son gré. D'ici à deux heures, on me conduira à l'église.

« Maurice, je vous ai donné mon amour; je ne puis vous le reprendre et vous l'aurez toute la vie. Je vais faire un suprême effort. Je ne répondrai pas à la question du prêtre, ou bien je mourrai de douleur au pied de l'autel, — après avoir répondu. »

« LAURENCE. »

Un mouvement de trépidation nerveuse parcourut l'artiste des pieds à la tête aussitôt qu'il eut achevé cette lecture. Il porta soudain la main à son front comme pour y contenir sa raison défaillante. Déjà une sueur froide inondait ses tempes. Cet état de prostration dura peu. C'est le propre des grandes douleurs d'être rapides comme l'éclair. Lorsqu'il eut recouvré ses sens, l'énergie du cœur remonta tout à coup au cerveau.

— Partons! partons! s'écria le pauvre Maurice. Au Jura, courons à Roselle, près de ma bien-aimée Laurence! Vingt-quatre heures de poste conduisent au village. Qui sait? ma présence peut prévenir encore tout ce que la lettre me fait pressentir de sinistre.

Il descendait tout en prononçant ces paroles. Un léger bruit

de pas l'arrêta au passage; on lui apportait une nouvelle lettre, non moins douloureuse, hélas! que la première.

« Maurice, ne conservez plus aucun espoir! Tout est consommé. Vainement j'ai voulu balbutier une protestation de « vant Dieu même, l'anneau nuptial m'a été présenté et (ne « vous hâtez pas de me maudire) ma main n'a pas eu la force « de le rejeter. Me voilà mariée et appartenant désormais à un « autre que vous. Je sais combien vous êtes un noble cœur; « je suis sûre que vous apprécierez toute la délicatesse de cette « situation.

« Adieu, Maurice; c'est à mon tour à vous dire: Ayez du « courage! »

« LAURENCE! »

Si la douleur tuait, point de doute que notre sculpteur ne fût mort sur le coup. Ce drame qui se jouait à cent lieues de lui et dans lequel il remplissait à contre-cœur le rôle d'un personnage muet, ces protestations d'amour qui finissaient par un acte de froide complaisance, tout cela l'abattit de nouveau. Comme le vent d'automne qui emporte les feuilles jaunies, l'amer désenchantement fit tomber les dernières croyances de son âme. Dès ce moment, un rire sardonique plissa ses lèvres, le scepticisme étouffa en lui les instincts généreux et jusqu'aux nobles ambitions de l'artiste. Il travailla encore sans doute, il dégrossit du marbre, il sculpta des dieux; il ouvrit la main à l'or des riches; il chercha parfois à fixer par ses œuvres l'admiration de la foule, mais en réalité il n'était plus que l'ombre de lui-même. Chez lui, l'homme inspiré était mort, l'ouvrier mercenaire seul demeurait. Parfois, croyant renaitre à la vie comme ces paralytiques qui espèrent redevenir libres en se faisant plonger dans le fumier, il se jetait étourdiment au milieu des fêtes et remplissait alors Paris du bruit de ses extravagances. Il eut des parades, des chevaux, des maîtresses; il fit, en un mot, belle figure dans un certain monde d'à-présent, pour qui le désordre est la règle; mais le malheur domina toujours ces natures mobiles. Maurice avait de fréquents retours de mélancolie et rien ne parvenait à réjouir le désert de son cœur.

— Que m'importent la renommée, la fortune, la joie, le bruit,

la musique, les chevaux, les femmes! pensait-il amèrement. Il me manquera toujours Laurence.

V.

Il n'y a si grand fou qui ne s'éveille de temps en temps de la démence, le moribond a par intervalles des retours imprévus de santé. Ainsi Maurice sentait parfois les instincts de l'artiste refluer dans son cœur. Un jour même il céda à une subite fantaisie d'ouvrier en délire.

— Décidément le spleen anglais me prend à la gorge, dit-il. Je n'aurais jamais cru que la joie pût m'attrister à ce point. Tous les bruits de folle musique et de banquets ne m'apportent que du dégoût. Peut-être serait-il bon de se mettre à faire un chef-d'œuvre pour dissiper tant d'ennui.

La-dessus il fit venir d'Italie un magnifique bloc de marbre.

— Qu'en ferai-je? se demanda-t-il ensuite. S'en ira-t-il Dieu, table ou cuvette? comme a dit le poète. Il serait charmant d'en faire sortir comme par enchantement une Erygone lascive emportée par un Bacchus enfant. Nos seigneurs les banquiers se disputeraient à qui achèterait ce marbre pour en décorer sa salle à manger. Les sujets bacchiques sont fort demandés par la finance. Ne serait-il pas plus à propos d'imaginer une vierge aux grands yeux baissés et tournant son fuseau comme la bergère des légendes?

Cette analogie de vierge chrétienne lui rappela Laurence, son ancien modèle de Basançon.

— Mon Dieu! s'écria-t-il, toujours elle! ma pensée ne peut se détacher de son image. Mais non; oublions-la. Pensons plutôt à ériger un autel à un héros inflexible, à quelque type indomptable de l'histoire ou de la poésie.

(La suite à demain.)

Nota. — Nous reprendrons prochainement la publication des *Épisodes des journées de juin*.

journaux.

L'impression que produit cette pièce incomparable est telle que je vous le disais hier : elle n'inspire que le dégoût ; les hommes de cœur n'ont pas même la force de s'indigner. On ne pouvait pousser plus loin....., la couraïdise..... et la duplicité.

L'Assemblée constituante, qui a fait cet homme tout ce qu'il est, est gourmandée par lui d'un bout à l'autre dans son factum, et elle l'a bien mérité par sa politique tortueuse, qui n'a contenté personne.

La Révolution de Février y est représentée comme ayant jeté la perturbation dans les affaires ; les socialistes y sont honnis et menacés de nouvelles lois répressives ; les chefs de la République romaine y sont indignement traités ; les mouvements libéraux de l'Allemagne y sont considérés comme de graves perturbations.

En revanche, le grand républicain Bonaparte n'a pas assez d'éloges pour le pape, et saisit l'occasion d'exprimer son attachement pour l'Angleterre et la Russie.

Si l'on en croit le document officiel, les Français vont être le plus heureux des Peuples.

Des réformes magnifiques sont préparées par le président, qui va en faire la proposition à l'Assemblée législative ; il n'y a qu'un inconvénient à ces promesses, c'est que, quelque vagues, quelque entortillées qu'elles soient, on n'a pas l'intention d'en tenir une seule. C'est une nouvelle édition des dupes du 10 décembre. Ces réformes viendront comme est venue l'amnistie, comme est venu le remboursement des 45 centimes, comme sont venus les milliards à l'aide desquels on devait payer les impôts pendant trois ans, comme sont venues tant d'autres gasconnades de ce genre. Louis Bonaparte est si grand amateur des réformes qu'il répand sa mauvaise humeur sur les décrets les plus populaires de l'Assemblée constituante, tels que ceux qui diminuent l'impôt du sel et qui suppriment l'impôt sur les boissons. Il se garde bien de parler des 600 mille francs qu'il a fait ajouter à son traitement par la même Assemblée. Ceci n'aggrave en rien la situation financière ! C'est si peu de chose ! et puis, c'est de l'argent si bien placé !...

Il y a tant d'énormités dans ce message, que vous ne ferez pas mal de le reproduire *in-extenso* pour l'édification de vos lecteurs. Ils y verront des choses auxquelles ils sont peu accoutumés. Le temps me manque pour en faire une analyse.

AUTRE CORRESPONDANCE.

Message du président de la République.

Voici donc ce message promis depuis plusieurs jours et attendu avec une impatience que nous n'avons point partagée pour notre part, bien convaincus que nous étions à l'avance de l'insignifiance relative de toutes ces communications officielles des pouvoirs de fait vis-à-vis des pouvoirs de droit.

Le message présidentiel, quoique beaucoup plus étendu que les discours de la couronne, est rempli des mêmes ambiguïtés relatives à la marche générale des affaires, des mêmes menaces contre les libertés de la pensée, et des mêmes promesses vagues d'améliorations insignifiantes.

Le fait principal, dominant, la partie intéressante de ce factum, c'est le sentiment de l'autorité et des prérogatives du pouvoir exécutif. Le mal qui dévore notre pays, vicie nos institutions et paralyse le progrès s'y découvre aisément pour tout esprit réfléchi, et ce mal c'est la présidence.

Il est impossible de lire ce manifeste sans y trouver à chaque pas et sous la nullité même du langage la conviction de la puissance d'initiative qui est tout le pouvoir.

Le président a le secret de sa force ; inintelligent à faire le bien, on le voit par son langage, il connaît parfaitement l'étendue de ses prérogatives et est disposé à en user au profit de ses desseins et de sa politique. E. H.

(La suite à demain.)

Esprit de l'armée des Alpes.

Nous recevons de plusieurs militaires la lettre suivante qui confirme pleinement ce que nous avons dit des agressions qui auraient lieu contre des militaires afin de les irriter contre les républicains.

Citoyen rédacteur,

Un musicien du 5e léger, sortant d'un café, a été assailli par huit individus en passant près du Lac pour se rendre au fort des Brotteaux. Ces misérables, assez bien couverts du reste, se sont rués sur lui, lui ont fait plusieurs contusions. L'affaire fut tournée à mal sans l'intervention d'un brave citoyen, qui a fait lâcher prise à ces assassins. Nous connaissons d'où partent les coups, et désormais nous sommes sur nos gardes.

Agrérez, citoyen, le salut d'un démocrate de l'armée des Alpes. P.....

REÉLECTIONS.—La coterie du *National*, si bien battue aux dernières élections, ne se tient pas pour morte ; il lui suffit du triomphe obtenu par le général Cavaignac pour vouloir reconstituer autour de lui le noyau sacré des médiocrités intrigantes auxquelles la France a dû les désolantes journées de juin, les sanglants massacres et les horreurs de la transportation.

De tout côté nous apprenons que les cit. Marrast, Ducoux, Corbon, Degoussé, Garnier-Pagès, Pagnerre, Jules Favre et leurs amis, se démènent pour reprendre rang dans l'armée républicaine et obtenir les voix des démocrates. Que ces derniers prennent garde ! mieux vaudrait laisser passer des monarchistes pur-sang que ces ambitieux sans conscience ni pudeur, mendiant un jour les voix de la démocratie et la mitraillant le lendemain. Nous ne saurions trop conseiller à nos amis qu'ils se gardent de toute conciliation ; il faut triompher ou succomber franchement, mais il ne faut point ramener dans la place les anciens déserteurs et les traîtres.

Voudriez-vous voir de nouveau A. Marrast escamoter les votes de l'Assemblée ; Ducoux diriger de nouveau les embrigadements de Montmartre et de Belleville, assister de sa personne au cadenasement de nos frères ; Bachez finasser des contre-ordres, et toute cette tourbe se rejeter sur la proie à un moment donné ? non ; mille fois non. Préparons-nous donc, hommes de la démocratie, à une lutte féconde, et, pour cela, ne portons nos suffrages que sur de vrais démocrates.

Kersausie.

Un soldat de la liberté européenne, le cit. Kersausie, vient d'arriver de Livourne, après avoir participé au mouvement italien dans la mesure de ses forces. Par suite des mesures anti-nationales prises par le gouvernement français dans la Péninsule, la cause de l'Italie lui a paru tellement compromise, en dépit des efforts héroïques de diverses populations italiennes et surtout des habitants de la ville éternelle, qu'il a cru devoir se porter sur un autre point où le mouvement révolutionnaire semble avoir aujourd'hui plus de chance de succès.

C'est sur les bords du Rhin que le citoyen Kersausie a résolu de se transporter avec la légion française qui tend à s'organiser dans nos provinces allemandes. Nous espérons que la démocratie française et sa presse lui prêteront leur concours pour la réalisation de l'idée qui enflamme aujourd'hui les populations de ces provinces. Il faut bien que la République songe à soigner ses propres intérêts sur tous les points, puisque sur chacun d'eux le gouvernement ne fait que le contraire de son devoir. (Tribune des Peuples.)

Révolution allemande.

La Constitution allemande que Frédéric-Guillaume s'est arrogé le droit d'octroyer passe inaperçue. Tout homme sensé, même dans le parti royaliste, regarde cette charte comme un projet impossible à réaliser.

Dans la soirée du jour qui vit s'élever ce monument d'impuissance, le roi octroya promulga aussi une nouvelle loi électorale.

Elle fut précédée, en guise d'introduction, par un rapport du ministère au roi, dans lequel le citoyen Monteuiffel dit que le suffrage universel ne servirait qu'à briser la liberté au lieu de la garantir ; que par conséquent il avait fallu remplacer par une autre cette loi

qu'on les chasse de la société ! Il en est même qui disent tout bas : qu'on les pendent !

Ce langage n'est pas nouveau. Ainsi parlaient les scribes et les pharisiens lorsque le Christ osa leur prêcher l'égalité au nom de la justice et de l'humanité. Le Christ fut mis hors la loi et crucifié par les scribes et les pharisiens, par les hommes du vieux monde, par les réactionnaires de son temps ; mais les réactionnaires furent à leur tour mis hors l'humanité et refoulés dans le néant et l'oubli par la vérité qu'ils avaient voulu étouffer dans le Christ. Ainsi parlaient, dix-huit siècles plus tard, les nobles et les aristocrates auxquels on voulait arracher leurs privilèges, que, par un étrange abus de mots, ils appelaient des droits.

Les nobles avaient réduit le pauvre peuple à l'état de brute, ne lui laissant de ses droits que celui de travailler la terre pour nourrir ses maîtres. Le Peuple, d'un seul coup, reprit tout, et ne laissa pas même à ses oppresseurs la dernière de leurs idoles ; dans sa terrible revanche, il leur jeta la tête de leur roi !

Roi, nobles, aristocrates, castes sacerdotales, tout disparut au souffle révolutionnaire. Le niveau de l'égalité, cette arme si odieuse aux hommes du privilège, se promena sur leur tête, et tous durent courber le front sous son inexorable empire. Hommes et choses tout passa au crible de l'égalité ?

Mais alors, comme toujours, les hommes du vieux monde ne se tinrent pas pour battus. La révolution, en les réduisant à n'avoir pas plus de droit que le reste du peuple, oublia de briser dans leurs mains un nouvel instrument de tyrannie, dont ils firent bientôt un déplorabile usage. L'or, le capital devint leur nouveau titre de noblesse.

Avec de l'or ils envahirent le pouvoir, les places, s'emparèrent de l'industrie et de tous les instruments de travail et devinrent ainsi les arbitres de la société. L'or, entre les mains des nouveaux privilégiés, devint le signe de la capacité intellectuelle comme de la capacité politique. Sans or, pas d'insurrection, pas de droit de suffrage, pas de droit à la vie, pas de droit au soleil ! Vous avez de l'activité, de l'intelligence, de l'habileté dans les arts, un désir immense d'être utile à vos concitoyens, arriéré ! vous n'avez pas d'or ! vous n'avez pas de capital ! vous resterez prolétaire et salarié, et votre salaire dépendra, non de vos œuvres et de vos besoins, mais de la volonté de vos nouveaux seigneurs !

Tel est l'ordre social que la Révolution de février a rencontré devant elle et qu'elle a essayé, mais en vain jusqu'ici, de renverser pour lui substituer la fraternité et la solidarité. Ainsi qu'aux grandes époques de

qu'visible, incomplète, insuffisante, qui renfermait le germe de grands dangers pour l'Etat. De plus, le ministère invite par une circulaire, tous les employés qui ne partagent pas son opinion à donner leur démission. Voilà comment on entend la liberté dans les états du beau-frère du czar.

La prochaine arrivée de la flotte russe dans le grand Belt a été, dit-on, officiellement annoncée au gouvernement danois, mais il n'y a rien de positif encore sur la part active qu'elle prendrait dans la lutte contre l'Allemagne.

L'enthousiasme pour la cause démocratique dans le grand-duché de Bade, est toujours très grand, quoiqu'en puisqu'en puissent dire les réactionnaires et les fidèles du grand-duc, qui voudraient faire croire que les habitants du grand duché implorèrent le ciel pour le retour de ce souverain déchû.

C'est au chant des *Girondins* que les jeunes volontaires badois quittent le toit paternel. Ils accueillent les Français qui viennent se joindre à eux avec des honnêtetés prolongées. L'un de leurs chefs s'entre-tenant avec un voyageur de ce côté du Rhin, du retour probable de Hecker, s'écriait avec force : « Ah ! si jamais Hecker revient, je risque fort de perdre ma mère ; car, malgré ses 72 ans, elle s'obstine à vouloir faire partie du corps qui commandera. » En général, les femmes prennent une part active au mouvement.

Les troupes wurtembergaises, cantonnées le long de la frontière badoise, mènent joyeuse vie. Tous les jours, par troupes de 100 à 200 hommes, les soldats se rendent sur le territoire badois, où on les reçoit au son de la musique et au bruit des pétards. La fraternité la plus cordiale règne entre les militaires des deux pays.

L'Assemblée des états du royaume de Wurtemberg a tenu, le 21 mai, une importante séance dans laquelle la proposition émanant de l'assemblée populaire tenue à Reutlingen, et tendant à accorder en cas d'attaque les secours fédéraux aux pays de l'empire d'Allemagne, y compris Bade et le Palatinat, qui ont reconnu la constitution, a été adoptée par 45 voix contre 35.

L'autorité prenait de grandes précautions à Stuttgart. Les insurgés du Palatinat ont de nouveau occupé la ville de Worms d'où ils avaient été repoussés par les troupes hesso-prussiennes deux jours auparavant.

La forteresse de Landau est rigoureusement cernée par les paysans armés.

Les journaux royalistes racontent tous les jours une petite histoire dont ils ne se donnent pas la peine de varier les détails : ils se contentent seulement de changer le lieu de la scène. Ainsi, c'était hier au nord, aujourd'hui au midi, demain ce sera à l'est, qu'une bande de socialistes s'est proménée ou se promènera en criant : Vive le pillage ! vive la guillotine !

Par malheur, l'authenticité de ces démonstrations n'a jamais été constatée, — sauf en certaines circonstances, où il a été prouvé que MM. les monarchiens, recourant à une petite ruse de guerre autorisée par saint Ignace, ont profité de quelques soirées obscures pour pousser eux-mêmes, *incognito*, ces cris sauvages dont ils ont *loyalement* rejeté le lendemain la responsabilité sur les socialistes.

Aujourd'hui, les royalistes sont sur le point d'avoir à rendre compte à la justice d'une manifestation qui, cette fois, leur appartient en propre. Un procureur de la République a fait saisir un très beau drapeau blanc arboré dans une commune du Midi par les légitimistes du pays. Cet étendard sans tache porte pour inscription : *Vive le roi !*

Et plus bas : *VIVENT LES ALLIÉS !*

Il reste à savoir si le procès aura lieu. Il est permis d'en douter, car le procureur de la République qui a ordonné les poursuites a été révoqué de ses fonctions par M. Léon Faucher, qui, à ce moment était encore ministre de l'intérieur.

Ce fonctionnaire a été destitué, assure-t-on, parce qu'en faisant saisir un drapeau *cosaque*, il a prouvé qu'il avait le cœur trop français. (Vraie République.)

Arrestation du cit. Proudhon.

Le citoyen Proudhon a été arrêté hier soir à huit heures, non point comme l'ont dit certains journaux, au moment où il arrivait à Paris par le chemin de fer du Nord, mais au moment où il sortait de son hôtel.

Le citoyen Proudhon était venu à Paris, depuis huit jours, pour y arranger quelques affaires personnelles. Il se proposait de partir aujourd'hui même pour la Suisse, où quelques amis dévoués lui avaient offert un asile.

Comme il ne nous a pas encore été permis de communiquer avec lui, malgré les démarches que nous avons faites,

PORTRAITS DES RÉACTIONNAIRES.

Les politiques.

Les hommes du passé, les réactionnaires, les bornes ou les satisfaits, comme il vous plaira de les nommer, peuvent se ranger sous les quatre dénominations suivantes : les *politiques*, les *ambitieux*, les *niais* et les *dupes*. Avant de nous livrer à la parotrie amusante et grotesque de ces quatre variétés des hommes du vieux monde, nous présenterons quelques considérations générales sur la marche progressive des sociétés humaines, afin que l'on puisse mieux saisir et apprécier les figures dont nous allons essayer de tracer les principaux traits.

A chaque époque de l'humanité, un fait constant se reproduit : la division des hommes de cette époque en deux grandes catégories.

La première catégorie se compose du petit nombre des hommes de foi et de progrès qui, portant leur regard vers l'avenir, aspirent à un meilleur état social, à une plus équitable distribution des avantages de la société, à une plus sûre garantie des hommes contre les tyrannies extérieures qui attaquent sa liberté. Ce sont les hommes du monde nouveau.

La seconde catégorie se compose de tous les hommes qui vivent sur les abus de la société, qui ont le pouvoir, les places, la direction de la fortune publique, le monopole de la richesse par la protection spéciale que leur accorde la loi et par le privilège que leur donne la fortune. Ce sont les hommes du vieux monde.

Ces hommes, dont l'entêtement n'a d'égal que leur orgueil et leur insolence, regardent le reste de la société comme leur chose, comme matière bonne seulement à exploiter, à rançonner. Leur parole est de justice et de réforme, ils font les souds et se cramponnent à leurs privilèges, à leurs traitements, à l'ordre de chose qui les constitue les arbitres de la société, comme le noyé se cramponne au solivard qu'il rencontre sous sa main. Ils repoussent avec horreur le moindre changement, le plus petit progrès, la plus mince amélioration. Toute proposition, tout essai qui tend à déranger ce qu'ils appellent leur *statu quo* de juste milieu, leur donne le vertige ; et, sans même examiner, ni vouloir examiner les théories, les idées des novateurs, ils s'écrient contre eux, avec toute la rage d'un avaré auquel on vole son trésor, hors la loi les novateurs, les perturbateurs de l'ordre ! qu'on les emprisonne !

l'histoire, elle a rencontré devant elle les hommes de l'ancien monde, les hommes du *statu quo*, les hommes du privilège et du monopole, et les hommes du monde nouveau, les hommes de justice et de progrès. Ainsi qu'aux grandes époques de l'histoire, les derniers sont mis hors la loi, jugés sommairement, qualifiés de terroristes, quand ce sont eux qui demandent l'abolition de la peine de mort ; regardés comme les ennemis de la famille et de la propriété, quand tous leurs efforts tendent à resserrer, à rendre plus sacrés les liens de la famille, et à faire de la propriété un droit pour tous et non point le privilège d'un petit nombre. Les premiers sont dits amis de l'ordre, quand ils sont forcés de convenir que l'ordre qu'ils protègent n'a d'autres bases que le canon et les baïonnettes ! Ils sont dits les soutiens de la propriété, quand ils n'accordent le droit d'en user qu'à ceux qui possèdent déjà, sans accorder aucun droit réel d'acquiescer à ceux qui ne possèdent rien ! Ils se disent les protecteurs de la famille, quand, le plus souvent, ils y portent le désordre, traitent le mariage comme un négoce, et le rendent impossible à celui qui ne possède rien que ses bras pour travailler.

Hommes de l'ancien monde, réactionnaires de toutes couleurs, nous ne savons qu'elles destinées vous sont réservées dans l'histoire, mais nous vous en jurons, n'attendez pas que les temps prononcent sur votre sort ! Les temps, dans les desseins de Dieu, sont quelquefois fatals à ceux qui résistent à la marche du monde. Dieu a dit au monde, marche ! et le monde a marché sans s'arrêter un seul instant. Ne dites donc point, avec un roi blasphemateur, *c'est avec Dieu que je veux aller jusqu'au bout !*

Nous revenons maintenant à l'esquisse de nos quatre variétés de réactionnaires. Parlons d'abord des politiques.

Le vulgaire, dans sa simplicité, se forme des idées gigantesques à l'occasion des politiques. Pour lui ce sont des penseurs — profonds, des hommes d'état du plus haut mérite, des diplomates à la plus longue vue, des gens sans lesquels la machine politique ne ferait pas un tour. Erreur, trois fois erreur ! Le vulgaire se trompe sur les politiques au moins autant qu'il se trompe par eux !

Les politiques ne sont point des hommes profonds ; toute leur science consiste à n'avoir aucune idée fixe, aucun principe, aucune conviction, de flotter perpétuellement au gré de leur égoïsme, ainsi qu'à la volonté de qui veut acheter leur conscience toujours à vendre ; ce ne sont point des hommes d'Etat ; ils sont incapables de s'opposer à aucune question sociale, impuissants à conjurer le moindre orage politique, dépourvus de tout système, de tout plan propre à opérer la réforme du corps social

nous ne connaissons aucun détail sur son arrestation. Nous pouvons néanmoins donner d'avance le démenti le plus formel à certain journal qui, en la racontant, insinue que le citoyen Proudhon aurait eu un instant l'intention de faire résistance.

Conduit hier soir à la Conciergerie, où il a passé la nuit, le citoyen Proudhon a été mené, dans la journée, à son domicile, où il a pu prendre quelques papiers.

Le cit. Rébillot nous a assuré qu'à quatre heures et demie il avait été transféré de la Conciergerie à Sainte-Pélagie par ordre du procureur-général Baroche.

A l'heure qu'il est, nous n'en savons pas davantage. (Le Peuple).

« LA FAULX NE DISCUTE PAS AVEC L'IVRAIE. »

Tel est l'axiome gouvernemental que le *Dix Décembre*, journal de l'Ordre, livre aujourd'hui à la méditation des Socialistes. Un journal modéré avait déjà parlé de la *fourche*, un autre de la *corde*. C'était dans le temps où les conservateurs prêchaient publiquement la suppression du parti populaire. Rien que cela ! Il paraît que la contre-révolution, un moment épouvantée par les élections du 13 mai, a repris son audace et ses projets. La *faulx* menace les « coquins de bas étage », qui ont l'insolence d'être républicains.

Est-ce que « les honnêtes gens de la haute société » auraient l'intention de faucher, de moissonner encore le Socialisme au soleil de Juin ?

Il n'a plus de « faulx » assez tranchante pour couper l'idée sociale, semée en Février, et qui pousse aujourd'hui sur la patrie française et sur le sol de l'Europe.

Réunion de l'Assemblée législative dans ses bureaux.

Les représentants se sont réunis à midi dans les bureaux pour s'occuper de la nomination de deux commissions chargées de l'examen de deux propositions relatives au règlement et à l'amnistie.

La majorité des commissions nommées paraît être favorable à une révision complète et à l'acceptation des changements dans le règlement. Le rappel à l'ordre a été vivement attaqué comme insuffisant par ceux-là même qui ne respectent jamais la liberté de la tribune. Les modérés, sans doute dans l'espoir de justifier la dénomination qui leur est infligée, ont demandé que des peines disciplinaires fussent appliquées aux orateurs qui se seraient mis dans le cas d'un rappel à l'ordre.

Nos amis ont chaleureusement plaidé, dans quelques bureaux, la cause des opprimés et des malheureux. Ils ont peint sous de vives couleurs les souffrances que les transportés de juin ont eues à subir. Ils ont rappelé à leurs collègues les motifs impérieux qui ont poussé à l'insurrection une multitude affamée. Les membres de la droite ont cherché à effrayer par de sombres tableaux les consciences faibles.

Dans le 6^e bureau, le citoyen Lagrange a, dans une improvisation remarquable, appelé la clémence et la pitié de l'Assemblée sur les malheureux qui gémissent dans les cachots de la République.

La répression a été plus sévère que sous la monarchie. Vous avez jeté au bûche des condamnés politiques. Je plaide leur cause, est-ce à dire que je plaide la cause de l'assassinat ? Je parle pour les innocents. Vous vous plaignez qu'ils ne se repentent pas. Vous dites qu'il faut attendre une promesse. Mais j'en connais qui ont toujours vécu dans le travail et dans l'ordre, et qui n'ont rien à vous promettre. Beaucoup sont innocents, d'autres ont été trompés, mais ceux-là, les coupables, croyaient défendre la République, et vous ne pouvez pas exiger d'eux le remords et le repentir des assassins !

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU REPUBLICAIN.

Paris, le 7 juin 1849.

Les réélections sont fixées pour toute la France, au dimanche 22 juillet.

Le président de la République en envoyant directement son message au Président de l'Assemblée, lui a adressé

qui, sous leur main d'ennuies, s'en va chaque jour se dissolvant et s'affaiblissant ainsi qu'un malade livré à la vaine science d'un empirique. Ce ne sont pas davantage des diplomates ; leur diplomatie consiste à ruser, à tromper, à tricher, à mentir, à duper avec tout l'aplomb d'un escroc ou d'un grec de salon.

Qu'est-ce donc qu'un politique ? Un politique est un homme sans foi, sans convictions, sans principes, sans amour du Peuple, sans pitié pour le malheur, sans patriotisme, sans cœur ! Un homme politique est l'homme qui vend son serment à tous les pouvoirs, qui change d'opinion quand le budget qui l'engraisse change de maître. Un politique est l'homme dont la bonne foi se résume en ces mots : *La parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée*. Ou bien encore : *Enrichissez-vous !* est-ce à dire : faites fi de l'honneur, de la probité, de la loyauté ; gagnez de l'or, n'importe par quels moyens, n'importe par quelle voie ! Un politique est l'homme qui vit de mensonge, qui débite le mensonge, qui compose ses discours sur le mensonge, dont tous les actes, toutes les paroles, toutes les promesses, tous les engagements sont autant de menonges !

Il y a eu des politiques à toutes les époques de l'histoire, parce qu'à toutes les époques de l'histoire il y a eu un pouvoir à courtiser, un Peuple à tromper et à exploiter, et des passions à assouvir. Pansos, servant tour à tour César, Pompée, Antoine et Auguste, é ait un politique. Les sénateurs et les adulateurs de tous les rois ont été des politiques. Talleyrand et son ridicule imitateur Thiers sont les deux politiques modèles de notre temps.

La révolution de février a eu le malheur de se trouver en face de deux cercueils : de plus dangereux ; celui des ambitieux et celui des politiques. Les premiers l'ont enlacée de leurs serres comme le vautour enlève une proie qu'il convoite depuis longtemps. Les seconds l'ont mise sourdement et lui ont arraché toutes les conquêtes qu'elle avait faites sur le passé. Le droit au travail, la liberté de la presse, la liberté de réunion et d'association, la réduction des traitements, l'économie du budget, tout a été sacrifié aux exigences des politiques de la rue de Poitiers. Ces hommes impuissants, ces courtisans de bourse et d'agiotage, ces empiriques funestes qui mènent la France à sa ruine, sont relevés, par là même de nos gouvernants, les oracles du jour et les sauveurs inévitables de la fortune publique. Qu'ils triomphent donc de leurs victoires, ces habiles sophistes ! Qu'ils continuent à entraîner le pouvoir vers sa ruine, et la France vers la banqueroute !

Le Peuple a les yeux sur leurs menées souterraines, et les souteneurs des gens d'agiotage, de tripotages et d'usure pourraient bien avoir, plus prochainement qu'ils ne pensent, à rendre compte à la France et au Peuple des conséquences de leur politique ambiguë, de leurs conseils perfides, et de leurs coupables menées ! Les politiques, à cette heure, ne sont plus pour le Peuple que des Robert-Macaire ; qu'ils le tiennent pour dit, et s'ils veulent absolument se poser devant la foule comme quelque chose de neuf, qu'ils changent totalement leur habit de paille ; car toutes les pièces sont percées à jour. Pas-sons aux ambitieux.

de St-Vincent-de-Rheims. (Rhône.)

la lettre suivante :

« Elysée national, 6 juin.

« Citoyen président,

« J'ai l'honneur de transmettre le message, qu'aux termes de l'art. 52 de la Constitution je dois adresser à l'Assemblée nationale.

« Agrérez, etc.

L.-N. Bonaparte. »

Le président de la République, en rappelant l'art. 52 de la Constitution, tient donc beaucoup à constater qu'il est dispensé de communiquer son message aux ministres ?

Il se défie donc de son cabinet ou d'une partie de son cabinet ?

Les ministres n'auront-ils pas le droit de se considérer comme blessés d'une semblable manière de procéder ?

— Le choléra exerce de terribles ravages sur les ouvriers. Il est prouvé que les prolétaires ne sont pour ce fléau une proie si facile que parce que l'épidémie trouve dans leurs rangs des corps affaiblis par la fatigue et l'absence d'aliments nécessaires.

— M. de Lesseps est arrivé hier matin à Paris. Il paraît qu'en effet sa raison s'est égarée. Dans la dernière dépêche que le gouvernement a reçue se trouvait une pièce singulière écrite de sa main, où il donnait la description de sa chambre à coucher, parlait de sa robe de chambre et d'autres détails qui ne laissent aucun doute sur son état de folie.

Assemblée législative.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU REPUBLICAIN.

Suite et fin de la séance, du 6 juin.

Après quelques discussions dans lesquelles le citoyen Faucher déclara nettement qu'il n'a pris pour fonctionnaires que ceux qui appartiennent aux amis de l'ordre, les élections de l'Yonne sont validées par 352 voix contre 184.

On annonce le message du président de la République. Le cit Dupin remet le message au secrétaire de la présidence avec ordre de l'envoyer au *Moniteur*.

Le cit. président proclame le résultat du scrutin pour la nomination des deux commissaires de la caisse d'amortissement.

Le citoyen Etienne est proclamé, il a eu 354 voix.

Le cit. Michet (de Bou grs) opte pour le Cher.

Le cit. L. Faucher demande un congé d'un mois. — Accordé.

La séance est levée à 7 heures.

Séance du 7 juin. — Présidence du cit. DUPIN

A une heure et demie, le citoyen Dupin monte au fauteuil.

Le bruit de la maladie de Ledru-Rollin au sujet du choléra a produit une douloureuse impression dans l'enceinte et hors de l'enceinte. Les interpellations qu'il devait adresser se trouvent indéfiniment ajournées. Le message, qui est au *Moniteur*, n'est pas le même que celui qui a été distribué à l'ouverture de la séance. On y remarque des variantes importantes à l'occasion des affaires de Rome. Plusieurs orateurs se préoccupent de ces changements.

Le cit. Bodin se plaint des expressions du compte-rendu du *Moniteur* à l'occasion de la séance d'hier. (Il est interrompu par la droite.)

A gauche. Parlez !

Le cit. Bodin. J'avais dit que la hausse à la bourse ne constate pas toujours la prospérité publique. (Réclamations.)

LE PRÉSIDENT. Si vous ne demandez pas la rectification du procès-verbal, vous ne pouvez empêcher son adoption. (Bruit.)

Le citoyen Ledru-Rollin écrit qu'étant malade il demande l'ajournement à samedi. Cet ajournement est accordé.

LE CIT. MAUGUIN. Je voulais aussi adresser des interpellations, la maladie du citoyen Ledru-Rollin ne peut empêcher que j'use de mon droit. (Parlez ! parlez !)

LE CIT. O. BARROT. Pour une question pareille, il ne faut pas multiplier les débats, il faut ménager son temps et épuiser le débat.

LE CIT. MAUGUIN. Les questions sont trop multiples pour que je puisse épuiser le débat. Le citoyen Ledru-Rollin doit parler des affaires d'Italie et d'Allemagne. Je regarde ces affaires comme secondaires, car à question russe est la principale. (Réclamations.) Le cœur de la situation n'est pas à Rome ni même en Hongrie, c'est ce que je veux mettre sous les yeux de la chambre. La clef de la situation est la Russie. Si l'Assemblée veut que les deux questions soient traitées en même temps, je commencerai aujourd'hui la question générale.

LE CIT. O. BARROT. Il y a connexion entre toutes les questions qui constituent notre situation. Je demande le renvoi du tout à lundi.

Le cit. Savoye demande que le débat s'ouvre de suite.

LE CIT. EM. ARAGO. Les questions qui seront portées à cette tribune sont des plus graves, je ne m'oppose pas au démenti demandé par le citoyen Ledru-Rollin, mais je dois vous apporter un fait arrivé à ma connaissance personnellement grave, et que je crois exact. (Réclamations.) — Parlez ! parlez ! J'insisterai pour donner connaissance de ce fait, quel que soit la détermination sur l'ajournement.

LE CIT. PRÉSIDENT. L'Assemblée doit d'abord régler son ordre du jour, elle renvoie à lundi les interpellations du citoyen Ledru-Rollin.

LE CIT. EM. ARAGO. Je veux faire connaître un fait grave. (Attends donc !)

Je ne comprends pas vos interruptions. Voici ce que j'ai appris de Rome : Que le ministre de la France a accepté une convention qui règle provisoirement, il est vrai, les différends ; qu'un armistice de 15 jours a été stipulé. Je vous apporte cette connaissance, je viens démentir ce qui a été répandu qu'au mépris de cette convention, l'ordre avait été expédié de faire entrer nos troupes à Rome.

On a vu à Rome et hors de Rome, qu'au mépris de cette convention on devait attaquer de force Rome, je ne puis pas user que le bruit soit fondé, ce serait plus qu'une honte, ce serait une trahison ! (Interruptions prolongées.)

LE CIT. TOUCHEVILLE. Ce que vient de dire le citoyen Arago, c'est ce qu'avait dit le citoyen Ledru-Rollin, je me sens incapable de discuter ces faits sans entrer en même temps dans l'examen de la question générale. (Bruit.)

LE CIT. BAC. Le cit. Lesseps avait été envoyé à Rome avec la délibération de l'Assemblée pour instructions ; les faits rapportés à la tribune sont attendus dans toute la France, une réponse immédiate est utile. Quand nous demandons aux ministres de répondre par un oui ou un non, ce n'est pas une interpellation. (Bruit.) Le gouvernement n'a rien pu faire en de hors de la politique de l'Assemblée. Je lui demande qu'il réponde, autrement la France prendrait son siège pour un apanage.

LE CIT. BARROT. Un gouvernement doit savoir supporter des allégations mensongères jusqu'à ce que le moment soit venu de dire la vérité. L'Assemblée nous a donné rendez-vous pour lundi ; veut-elle revenir sur son vote ? Il faut tout savoir, dans quelle circonstance tout a eu lieu. Je réponds au cit. Bac, qu'il n'est pas vrai que le gouvernement ait voté un traité qui serait renfermé dans les instructions données au cit. Lesseps. (Bruit.) Réclamations. Je sais que nos adversaires sont bien renseignés aussi bien que le gouvernement lui-même. Il y a une diplomatie en partie double. Tout s'éclaircit ; la question est : voyez les instructions ; voyez si le gouvernement a maintenu ses instructions.

LE CIT. NAPOLEON BONAPARTE. Je demande à interpellier le ministre sur le rappel du cit. Lesseps. (Réclamations et interruptions à droite.)

Le président rappelle avec effort l'état de la question.

Le cit. Frescau rappelle au règlement.

Le cit. Bonaparte essaie en vain de se faire entendre.

L'Assemblée consultée décide qu'il n'interpellera pas.

Le cit. Bac reparait à la tribune. Le ministère a dit que ce que j'avais rapporté était une calomnie (Oui, oui, non, non) ; quelle que soit mon opinion, je déclare que j'ai autant de conscience et de désir de connaître la vérité que cette partie de l'Assemblée (la droite) ; je constate que le ministère réserve la question de savoir si notre plénipotentiaire s'est renfermé dans les prescriptions de l'Assemblée.

Un scrutin de division est ouvert pour la nomination d'un membre de la commission de surveillance, de la caisse d'amortissement. Pendant le scrutin on communique des lettres importantes qui jetteraient un grand jour sur tous les événements.

Le cit. Lesseps est de retour à Paris, il peut fournir d'utiles documents.

Le cit. Baroche remplace le cit. Dupin au fauteuil.

Les élections des Basses-Alpes ont donné lieu à de nombreuses protestations reposant sur des faits d'une grande gravité. Dans le cours du rapport, il a été dit qu'on a imputé au cit. Fortoul, can didat, des bulletins qui ne ressemblaient à rien de ce nom. Ainsi les noms de Faure, de Fortoul, médecin, auraient été comptés au cit. Fortoul, avocat. (Cet acte d'illégalité torré excite les murmures de la Montagne.) Enfin, les bulletins de Fortuné Fortoul ont été comptés à Hypolite Fortoul. D'autres énumérés de cette nature ont été comités pour arriver à proclamer le cit. Fortoul.

Avec cette manière de compter on n'a pu trouver au cit. Fortoul que trois voix de plus que son compétiteur qui n'a pas été nommé.

Le rapporteur conclut à la validité de toutes les opérations des Basses-Alpes. (Vives réclamations.)

LE CIT. CRÉTEUX. Avant de nous prononcer sur celui qui doit prévaloir entre les deux candidats qui ne sont séparés que par trois voix, il est utile que nous étudions les pièces.

L'Assemblée renvoie l'ajournement du rapport à après-demain à l'unanimité. (Approbation.)

LE CIT. ODILON BARROT. On abuse du droit d'interpellation. Non-seulement on rend le gouvernement impossible, mais on absorbe les moments de l'Assemblée. Je ne lui conseille pas d'abdiquer ainsi ses pouvoirs.

Martin Bernard insiste.

Le cit. Baraguay d'Hilliers : Le ministre a le droit d'envoyer un sous-officier partout où il lui plaît. (Vous discutez le fait.)

Le cit. Grémieux : Sous les gouvernements monarchiques, toujours on a admis le droit d'interpellation. Prenez garde, les majorités deviennent minorités, et, si vous refusez, le cit. Bernard trouverait toujours occasion de se faire entendre. Sous la monarchie j'ai toujours été entendu.

Si l'interpellation ne vous semble pas sérieuse, vous fermez la discussion.

(Revenez à la cause.)

Oh ! citoyens, c'est une interruption malheureuse. Si vous voulez éviter l'abus, respectez le droit.

Le droit d'interpellation est acquis ; je demanderai seulement que son interpellation ne vienne que le jour de la discussion des élections de la Loire. — Adopté.

Les amis non ajournés dans la Nièvre sont acceptés.

Il est fait rapport des élections du Loiret.

La séance continue.

Chronique locale.

On sait que le club du Jardin de la Montagne a été fermé il y a plus de trois mois, sous des prétextes des plus futiles ; mais là ne se sont pas bornées les gentilles du pouvoir.

L'article de la loi interdit provisoirement, et jusqu'à ce que le tribunal ait prononcé l'ouverture d'un club dans un local occupé précédemment par une réunion sous le coup de poursuites. Profitant de cela, le parquet, peu sûr d'ailleurs d'obtenir une condamnation, ne se hâte nullement de faire mettre la cause au rôle, malgré les réclamations énergiques des membres du bureau de ce club, dont cet état de prévention paralyse tous les mouvements.

Il y a quelques jours, le cit. B. se présenta dans le cabinet du procureur de la République du roi, pour essayer d'obtenir une solution sur cette situation anormale. Le magistrat lui donna d'abord quelques raisons banales, d'un ton presque poli, il lui dit : L'affaire passera sans doute aux prochaines assises. Sur l'observation du cit. B., qu'il venait de s'assurer au greffe que cette affaire n'était pas portée au rôle, et que lui et ses coaccusés désiraient enfin savoir s'ils étaient, oui ou non coupables, le digne représentant de la loi, lui tourna le dos, en lui déclarant assez brutalement cette fois : *qu'il n'avait rien à répondre à de pareilles demandes*.

Ainsi, il est bien entendu que, pour éviter un acquittement, on laissera éternellement des citoyens en prévention ; c'est une manière comme une autre de désarmer ses adversaires et d'avoir toujours raison.

Alliez messieurs, cela va bien. C'est de la suppression à la Gratier-Cassagnac.

Saint Ignace-Falloux-Barrot, priez pour nous !

Des bruits sinistres circulent en ville ; on parle de citoyens assaillis le soir en rentrant chez eux. Dimanche soir, un homme a été frappé de coups de couteau à onze heures du soir dans la rue de la République. Hier, on disait que des pêcheurs avaient retiré de l'eau un cadavre tout mutilé, la tête était séparée du tronc et les poignets coupés... On ajoute à tous ces rapports que la police se tient dans l'indifférence et que la justice reste inactive. Nous avertissons qu'il est de droit et invitons l'autorité à rassurer les esprits, car cet état de défiance peut amener de grands malheurs.

— Les démocrates de l'Arbresle donnent dimanche 17 juin à midi, un grand banquet dans lequel nous sommes tous conviés. Le prix de la carte d'entrée est de 60 centimes.

Nous espérons que tous les démocrates trouveront là une occasion de prouver aux réactionnaires, blancs et traitres de toutes les hautes classes, que l'ouvrier et le paysan sont unis désormais par le lien de la fraternité.

On sera sûr, au moins, que les aristocrates n'y paraîtront pas ; un banquet à 60 centimes a quelque chose de trop *populaire* pour eux !

On trouvera des billets aux bureaux du *Peuple Souverain* et du *Republicain*.

A dimanche 17 juin, et que personne ne manque à l'appel ; ce sont nos frères des campagnes qui prennent l'initiative. Vivent les paysans !

— Le programme de la fête officielle du 4 mai annonçait une distribution de livrets de la caisse d'épargne ; les directeurs d'écoles ont été prévenus, excepté celui de l'école

communale Israélite, rien ne lui a été communiqué à ce sujet ni par la mairie, ni par l'académie.

Nous trouvons cela... singulier. St-Falleux n'eut pas fait mieux. Tel maître tels... fonctionnaires.

Le maître fait l'éloge de St-Barthélemy, vite les... fonctionnaires reculent jusqu'au moyen-âge.

— Un adjoint du maire de Vénissieux a fait une belle et héroïque action. Nous sollicitons vivement pour lui une récompense nationale, en attendant, nous le signalons à la société des amis de l'ordre afin de lui faire obtenir un éteignoir et une massette d'honneur, ce grand citoyen dans un moment de belliqueuse humeur a déchiré le *Republicain* et lui a dansé sur le ventre, quel courage!

CELESTINS. — La Tasse cassée, v. en un acte. — Un Vendredi, v. en 1 acte. — Madame veuve Larifla, v. en un acte. — La Pension alimentaire, c. v. en deux actes.

On commencera à 6 h. 3/4.

Nouvelles étrangères.

Allemagne.

Les nouvelles du grand-duché de Bade et du Palatinat sont aujourd'hui peu importantes.

CARLSRUHE, 2 juin. — Le gouvernement provisoire vient de publier un décret disciplinaire pour l'armée, ainsi qu'un appel au Peuple de Wurtemberg, au sujet de la captivité de J. Fickler, arrêté à Stuttgart. Les Wurtembergeois sont invités à laver cette tache que leur imprimant les ministres en chassant un gouvernement parjure, en faisant cause commune avec leurs frères les Badois.

VIENNE, 30 mai. — Les Hongrois ont de nouveau chassé les impériaux de la rive gauche du Danube.

Pour donner une idée de la confusion des pouvoirs qui règne dans les diverses parties de l'empire d'Autriche, nous mentionnerons ce fait que le ban de Croatie Jellachich a, de sa propre autorité, donné une nouvelle loi pour réglementer la presse en Croatie. La loi promulguée par le ministre d'Olmutz lui a paru trop sévère sous certains rapports, trop douce sous d'autres. Jellachich a des dispositions marquées pour la dictature; aussi ne se fit-il aucun scrupule d'ajouter à la signature de ses décrets ces mots : *ban et dictateur*.

20,000 Russes se sont présentés devant Kasechau en Hongrie et ont voulu y pénétrer. Mais vigoureusement repoussés par les habitants, ils ont dû se borner à bombarder la ville. Leur passage par Lemberg a duré onze jours, et 50,000 hommes, dit-on, sont entrés en Hongrie par la frontière gallicienne.

Du 31 mai. — Welden, écrit-on, a donné sa démission de général en chef; il est remplacé par le général Heynau, venu d'Italie.

Deux nouveaux revers sont venus frapper l'armée autrichienne. La brigade Jablonowski, occupée à suivre les Hongrois, qui, ainsi que nous l'avons annoncé hier, se retiraient, s'est trouvée tout-à-coup séparée de l'armée et attaquée par les Hongrois en forces supérieures. Tout ce qui n'a pas péri a dû rendre les armes. Le même sort a frappé le corps du général Heizinger, qui s'est également laissé attirer dans un piège.

Ko suth a été solennellement intronisé à Debreczin, le 14 mai, comme président de la nation hongroise.

On prétend que les Russes, encore en marche vers la Hongrie, ont fait un mouvement rétrograde; la Pologne menaçant de se soulever. Les conspirations de Pétersbourg et de Moscou sont aujourd'hui un fait avéré.

BERLIN, 29 mai. — Il se forme ici positivement un parti séparé qui désire la suprématie de la Prusse sur toute l'Allemagne septentrionale, et qui veut abandonner le midi à son sort. L'Allemagne du nord entière disant ses organes, est destinée à devenir prussienne et doit être purgée de tout principe démocratique.

En attendant, les plans d'agression contre Francfort, Bade et le Palatinat ne sont pas abandonnés, et on assure même que le prince de Prusse se mettra à la tête de l'armée.

FAITS DIVERS.

On continue de recevoir à Dublin les nouvelles les plus déchirantes des provinces. L'imagination la plus féconde resterait au-dessous des faits que l'on signale.

Là, ce sont des familles entières étendues mourantes sur les grands chemins. Ici, une mère pleure sur les restes de son enfant. Plus loin, une fille porte au cimetière le cadavre de sa mère privé de cercueil et même de linceul. Des villages entiers ont été abattus par les agens des possesseurs de terrains en détresse.

Bientôt la malheureuse Irlande sera dépeuplée; ses habitants seront *morts de faim*!! et le ministère anglais s'obstine à refuser des soulagemens à un pays si horriblement maltraité.

— On annonce que les *Œuvres de Louis Napoléon Bonaparte*, qui viennent d'être publiées par M. Tremblaire (36, rue Neuve-des-Petits-Champs), vont être saisies comme étant de nature à exciter à la haine et au mépris du *président de la République*.

— Un des corps les plus redoutés de l'armée magyare est celui des *dompteurs de chevaux* (Czikcs), qui ne le cèdent en rien à leurs confrères de l'Amérique du sud, dans l'art de se servir du *lasso*. Ce corps est régulièrement organisé; sa manière de combattre consiste à lancer, à de grandes distances, une corde qui va enlacer l'ennemi, le prive de la liberté de ses mouvemens, et qui, de plus, étant armée d'un croc en fer, lui occasionne des blessures cruelles.

— Le tableau suivant permet de juger plus en détail, d'après l'*Union médicale*, l'augmentation dans les divers établissemens nosocomiaux de la capitale; il comprend le mouvement général depuis le début du choléra.

Attaques, 7507. — Décès, 3848. — Sorties, 3498. — Augmentations, 555.

Journée du 1^{er} juin: 95 attaques. — 49 décès. — 23 sorties.
— du 2 id. 134 — — 54 — — 54 id.
— du 3 id. 208 — — 119 — — 36 id.

— Les signes télégraphique sur la longue ligne de Paris à Lyon mettent huit minutes pour arriver d'un point à l'autre. Cette ligne compte cinquante télégraphes.

— Le plus gros de nos ex représentants allant voir un électeur, faillit glisser dans un fossé qui bordait le jardin de ce dernier.

— « J'ai manqué rendre une visite à votre fossé, lui dit l'ex-représentant.

— « Ah! monsieur, reprit malignement le campagnard,

il en eût été comblé. »

— *Les usuriers*. — Il existe, à Paris, des gens qui avec un capital de *cinq cents francs* se font une rente de *trente-six mille cinq cents francs*.

Voici ce dont il s'agit: On sait d'abord que les abords des marchés sont encombrés de marchands ambulants et de revendeuses portant sur un éventaire du poisson, des fruits, des légumes, etc. Les uns travaillent avec leurs propres fonds; les autres ont recours à l'emprunt. Ces derniers vont, chaque matin, trouver un particulier obligeant qui leur confie une pièce de *cents sous* pour faire leurs achats. Ce capital fructifie ordinairement assez dans leurs mains pour subvenir au besoins de la journée. Le soir ils reportent au prêteur *six francs* au lieu de cinq, et le surplus du bénéfice... faut-il le dire? s'en va chez le marchand de vin. Le lendemain, on recommence.

Dira-t-on qu'il faut sévir contre un trafic si contraire aux lois et à la morale? Mais ce serait priver cent mille familles de leur pain quotidien. D'ailleurs les revendeurs qui ont de l'ordre et de l'économie s'affranchissent aisément de ce tribut onéreux. En se privant quelques jours de libations superflues, ils ont bientôt amassé le capital nécessaire pour faire marcher leur commerce. Quant à ceux qui vivent au jour le jour et ne savent pas constituer une petite épargne, ce mode d'emprunt leur convient à merveille. Insoucians bohémiens, ils n'ont pas assez d'empire sur eux-mêmes pour réserver, après une journée de fatigue, la modique somme nécessaire aux achats du lendemain. Qu'y faire? Fidèles et contents, ils rapportent chaque soir, au prêteur, les six francs convenus. Ne leur demandez pas, après cela, aucune prévoyance, vous ne l'obtiendriez pas.

Cet exemple, pris entre mille, prouve qu'il est des abus que la prévoyance éclairée devrait avoir mission de combattre.

— *Les usuriers des petites villes*. Un paysan arrive et demande cent francs à emprunter pour un an; bien entendu avec caution ou hypothèque, et intérêts payés d'avance. On lui fait son compte de la manière suivante:

Intérêts d'un an,	8 fr.
Coût de la lettre de change, payée au banquier,	4 75
Inscription (On ne s'explique guère cela que par un étrange abus de l'ignorance du paysan.),	5
Total	17 75

C'est là le taux ordinaire des *honnêtes et modérés*

VARIÉTÉS.

Les Papes et les Réformateurs.

La papauté, parvenue à l'époque de sa puissance avec Grégoire VII et Innocent II, ne fit que décliner depuis par un pente d'abord insensible, qui devint plus rapide au commencement du 14^e siècle.

Le prestige qui environnait cette puissance mystérieuse, née presque dans le berceau du christianisme, se dissipa d'abord sous la main froide des légistes, parmi les démêlés violents de Boniface VIII et de Philippe-le-Bel; la papauté, cruellement humiliée, parut se relever un moment dans l'opinion des Peuples par l'effet de son abaissement même. La captivité de Babylone, et le schisme, qui devait en être la suite, lui portèrent un nouveau coup.

Souveraine jusque-là dans le monde spirituel, elle n'avait vu son autorité contestée que dans la sphère des intérêts temporels, ou Grégoire VII et ses successeurs l'avaient si ingénieusement établie; elle n'avait trouvé de résistance, de la part des princes et des Peuples, que sur le terrain du droit politique, et non sur celui de la conscience religieuse. A peine de loin en loin quelques novateurs obscurs avaient osé, au nom du christianisme lui-même, révoquer en doute ce pouvoir qui elle prétendait tenir de Dieu, protestations rares et impuissantes, bientôt étouffées dans la flamme des bûchers. Un danger beaucoup plus grand allait commencer pour elle; le dogme de l'infailibilité lui-même, sur lequel elle prétendait reposer, allait être attaqué, mis en péril par ses propres mains.

Le ciel permit en effet, dit un historien moderne, que les plus grandes forces de cette puissance fussent employées par elle-même à sa propre ruine, et les Peuples soumis au pape et fléchissant le genou devant ce Dieu nouveau, ne surent plus où trouver leur idole. (1)

Cette épreuve fatale fut celle du grand schisme d'occident, qui commença en 1378, après que Grégoire XI eut de nouveau transféré le Saint Siège à Rome, et qui dura un demi siècle.

Grégoire XI, à son lit de mort, avait prévu cet immense malheur.

« Etant couché pour ne plus se relever, et tenant entre ses mains le corps sacré de Jésus-Christ, il exhorta tous ceux qui étaient présents à se garder de certaines personnes, soit hommes, soit femmes, qui, sous prétexte de religion, débitent des visions folles de leur esprit égaré; il ajouta tristement que, séduit par de telles personnes, contre le conseil des siens, il allait donner lieu à un schisme après sa mort, si le Seigneur n'y mettait la main. (2) »

Nous n'avons pas à retracer l'histoire du schisme; il nous suffit de montrer ici l'origine de cette plaie qui allait ronger l'église pendant près de cinquante ans, et qui ne trouve dans les conciles eux-mêmes que d'insuffisants palliatifs, tant le mal était profond.

Le conclave, réuni après la mort de Grégoire XI, et composé en majorité de cardinaux français, nomma cependant un pape italien sous les menaces furieuses d'une multitude qui mêlait des cris de mort à ses féroces supplications:

« Avez, avisez, seigneurs cardinaux, et nous baillez un pape romain qui nous demeure; autrement nous vous ferons les têtes plus rouges que les chapeaux. (3) »

L'archevêque de Bari, Urbain VI, fut nommé. C'était, avant son élection, un prêtre humble, réglé dans ses mœurs et zélé pour la justice.

Parvenu au pontificat, il fut le plus cruel des tyrans. L'aversion qu'il inspira, et sans doute aussi le regret d'avoir nommé un pape italien, décidèrent les cardinaux français à quitter Rome et à protester contre l'élection d'Urbain VI.

« *Le Saint-Esprit ne la point appelé*, » dirent-ils. Mot dangereux, qui devait bientôt être évoqué par tous les partis, et retentir dans toutes les bouches; arme terrible qui allait mettre à nu le fondement ruineux de l'Eglise, et l'exposer à la fois aux coups de ses adversaires et de ses amis.

Que devenait l'infailibilité, attaquée ainsi à sa propre source, et bientôt partagée entre deux papes rivaux?

Cette question, obscure et timide à son origine, était grosse de dangers pour l'Eglise, et son apparition seule annonçait une crise suprême dans l'histoire de la papauté. Déjà commençait en effet pour elle une révolution analogue à celle que l'illustre cardinal de Retz décrivit si admirablement trois siècles plus tard, en parlant de la royauté. Il suffit de changer quelques mots à ce jugement; il demeure vrai et profond:

« Tout le monde s'éveilla ou chercha comme à tâtons la règle, et on ne la trouva plus. On s'effara, on cria, on se demanda; et, dans cette agitation universelle, les questions que les explications firent naître, d'obscures qu'elles étaient et vénérables par leur origine, devinrent problématiques, et de là, à l'égard de moitié du monde, odieuses. Le Peuple entra dans le sanctuaire; il leva le voile qui doit toujours couvrir tout ce que l'on peut dire, tout ce que peut croire du droit des Peuples et de celui des pontifes, qui ne s'accordent jamais si bien ensemble que dans le silence.

« *Le concile même profana ces mystères*. »

Deux papes se trouvaient en présence, Urbain VI et Clément VII, et la chrétienté divisée ne savait plus à quel signe reconnaître le véritable vicair de Jésus-Christ. Ce fut bien pis encore au commencement du siècle suivant, quand le concile de Pise, convoqué pour ramener la paix dans l'église, redoubla l'anarchie elle-même, par l'élection d'un troisième pape, Alexandre V, bientôt remplacé par Jean XXIII. Le mal en était venu à ce point, que, selon des témoignages contemporains, plusieurs disaient tout haut: « Il n'importe qu'il y ait plusieurs papes et non-seulement deux ou trois, mais dix à douze; de la sorte, on en pourra mettre en chaque royaume, qui seront tous égaux en autorité! » La chrétienté, saisie de stupeur à l'apparition du schisme, en était venue à contempler le mal avec une indifférence railleuse, qui ne trouvait que trop combien cette institution de la papauté, autrefois si révérée, était déchue dans l'esprit des Peuples.

C'était là un immense danger pour l'église catholique. Il y en avait un encore plus grand dans la corruption dont elle était dévorée.

Qui ne connaît les invectives véhémentes de Clemengis, et la terrible peinture qu'il a tracée de l'ignorance, de la dégradation et de l'avarice du clergé de son temps? Il montre les prêtres courant de maison en maison, jouant, buvant, faisant la débauche; il caractérise d'un mot la corruption des monastères:

« Aujourd'hui, dit-il, voiler une fille, c'est la flétrir. »
« La dégradation de l'église est si grande, s'écrie Pierre d'Ailly, qu'elle n'est plus digne d'être gouvernée que par des réprouvés. »

Mais écoutons l'éloquent chancelier Gerson:

« La cour de Rome a inventé mille offices pour avoir de l'argent, mais pas un seul pour cultiver la vertu; on n'y parle du matin au soir que d'armées, de terres, de villes, d'argent; mais rarement, ou plutôt jamais, on n'y parle de chasteté, d'aumône, de justice, de fidélité, de bonnes mœurs; en sorte que cette cour, autrefois spirituelle, est devenue mondaine, diabolique, tyrannique et pire qu'aucune cour séculière... Doit-on permettre que l'épouse de Jésus-Christ soit indignement prostituée? »

La suite au prochain numéro.

(1) Emile de Bonnechose, les réformateurs avant la réforme.
(2) Gerson. — (3) Frois-sart.

Au bénéfice des détenus politiques de l'Armée,

GRAND ASSAUT D'ARMES,

Dimanche prochain, 10 juin, à une heure, chez le citoyen PARRAT, marchand de vin, rue du Puits-d'Aynay, 5.

Le gérant, BUREL.

Lyon. Impr. de Rodanet et Comp., rue de l'Archevêché, 3.

PROPRIÉTÉ A VENDRE

Située à Montplaisir, de la contenance de 15 ares 93 centiares (une bicherée), close de murs, maison bourgeoise, située en face de la cure. S'adresser à la Guillotière, rue Lacroix, 29, au sieur Albarret, ferblantier.

GRAND ASSAUT D'ARMES

Donné par M. Jean-Marie DUMAS, professeur d'escrime de cette ville.

Au bénéfice d'un ancien militaire malade et dans le besoin; l'assaut aura lieu salle Sanaze, aux Brotteaux, dimanche 17 juin 1849; les maîtres civils et militaires les plus distingués y figureront.

L'assaut sera ouvert à onze heures, par MM. Paris et J. M. Dumas, tous deux professeurs en ladite ville.